



## 1.10. Végétaliser les espaces urbanisés

## Mettre en place des actions à destination des particuliers : animations et sensibilisations sur la biodiversité

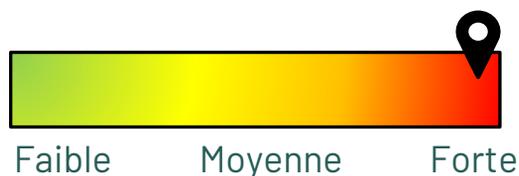
### Contexte de l'action

Les espaces urbains constituent une part non négligeable du territoire, où la biodiversité est souvent exclue. Les enjeux sont grands et rétablir la continuité écologique en ville pourrait permettre d'offrir de nombreux services écosystémiques à la population : régulation de la température urbaine, gestion des pollinisateurs, loisirs, confort de vie... Mais cela peut aussi concerner les espaces verts privés (jardins par exemple). C'est pourquoi il est important que chacun, y compris les habitants locaux, soit informé et se sente concerné et impliqué.

### Objectifs

- Communiquer et sensibiliser sur la biodiversité en milieu urbain

### Priorité



### Durée de mise en œuvre

- Courte (< 2 ans)



### Pilote de l'action

- Communes
- Communautés de communes

### Partenaires potentiels

Techniques : Associations de protection de la nature (CEN...), SDEA

Financiers : Communes, Communautés de communes, Région, AERM

#### Modalités de mise en œuvre

- 1) Sensibiliser les habitants aux gestes favorables à la biodiversité : réduction de l'usage des pesticides, mise en place d'hôtels à insectes, utiliser des espèces locales (« Végétal Local ») et éviter les espèces exotiques envahissantes ou essences non adaptées au climat et aux sols du territoire
- 2) Sensibiliser les habitants à diversifier leur jardin : création de haies, de prairies naturelles, bacs à fleurs mellifères, îlots non tondus dans les jardins...
- 3) Mettre en place des animations publiques (sorties, journées portes ouvertes, conférences, verger public avec panneaux de vulgarisation, jardins/mares pédagogiques, ruchers communaux...)
- 4) Mettre en place des programmes « Mon village : espace de biodiversité », ou un concours « Jardins fleuries » par exemple

#### Incidence financière

Coût salarial

ou

Faire appel à un intervenant extérieur : 500 € à 1 000 €/jour

+ Frais de communication : 1 500 € à 3 000 €

#### Évaluation et suivi

- Taux de satisfaction et d'engagement des citoyens
- Nombre de participants aux animations publiques, aux programmes et concours mis en place



**Trame  
Verte & Bleue**

Mossig et Vignoble - Pays de Saverne



**AGENCE  
DE L'EAU  
RHIN-MEUSE**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE  
EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

